



Attribution d'une ifts recours devant le ta

Par **pascal23**, le **02/08/2008** à **22:36**

fonctionnaire hospitalier

j'ai touché durant quatre ans une indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires (20 euro mensuel environ)

or un passage de la cour des comptes a relevé cette anomalie.

le directeur nouvellement nommé me demande aujourd'hui le remboursement au motif : que je ne disposais pas de l'indice pour bénéficier de cette indemnité.

dans mon dossier ne figure aucune décision quant à l'octroi de cette indemnité

que dois je faire

rembourser ou contester

pourriez vous m'aider je suis un peu dans la mouise....

on me parle d'une jurisprudence ternois souliez

je suis perdu aidez moi